

Communiqué de presse

## Rétrospective des accidents agricoles mortels en 2025

*Moudon, 23.01.2026* – Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et agriss ont recensé en 2025 22 accidents mortels liés à l'agriculture à partir des rapports des médias et de la police\*.

Parmi ceux-ci, 17 accidents mortels ont concerné des personnes travaillant dans le cadre d'activités agricoles. Un enfant et cinq tiers ont perdu la vie dans le cadre d'activités agricoles.

Cela représente trois décès de moins que l'année précédente (2024: 25). En moyenne, 28 accidents mortels par an ont été enregistrés entre 2016 et 2025.

Les déclarations\* montrent également qu'un nombre considérable de personnes sont victimes chaque année d'accidents parfois très graves lors de travaux agricoles.

### Nombre élevé d'accidents forestiers

En 2025, les personnes suivantes ont été mortellement blessées dans le cadre de travaux agricoles :

- 2 personnes lors du renversement/retournement de tracteurs, de transporteurs ou de chariots élévateurs suite à un dérapage sur le terrain, une sortie de route ou une collision avec d'autres véhicules
- 3 personnes ont été tuées après être tombées d'un véhicule ou avoir été écrasées
- 2 personnes coincées lors de travaux avec des machines
- 1 personne a été happée par une prise de force
- 1 enfant a été coincé et écrasé par un élément de bâtiment
- 2 personnes sont tombées dans le trou à foin / depuis la grue à foin
- 4 personnes ont été heurtées ou écrasées par des troncs / des éléments d'arbres lors de travaux de récolte de bois
- 1 personne renversée par un treuil
- 1 personne écrasée dans un vignoble

### Accidents impliquant des tiers

Des tiers ont également été victimes d'accidents mortels dans le cadre de travaux agricoles:

- 1 personne lors d'une collision entre un vélo électrique et un tracteur
- 1 personne lors d'une chute pendant des travaux de réparation
- 1 personne a été renversée lors d'un déplacement de bétail
- 2 personnes ont été percutées/écrasées par un tracteur sur un passage piéton

### Les personnes âgées sont souvent touchées

La victime la plus jeune avait 8 ans, la plus âgée 91 ans. Sept des personnes accidentées lors de travaux agricoles avaient plus de 65 ans et avaient donc déjà atteint l'âge de la retraite.

### Priorités en matière de prévention pour 2026

Le travail quotidien dans l'agriculture comporte de nombreux dangers. Il est essentiel d'évaluer les risques et de gérer les dangers. Les analyses d'accidents montrent régulièrement que des risques élevés sont pris, consciemment ou inconsciemment.

La campagne [« Risque réduit ! »](#) intervient à ce niveau et vise à sensibiliser les entreprises aux dangers qui sont facilement négligés dans le quotidien professionnel.

Un autre axe prioritaire de la prévention en 2026 est la mise en œuvre de mesures selon le principe STOP. Il s'agit d'évaluer systématiquement les risques identifiés et de mettre en œuvre des mesures de manière cohérente dans l'ordre suivant: substitution (= remplacement), mesures techniques, mesures organisationnelles et mesures individuelles, afin de réduire les dangers de manière aussi efficace et durable que possible.

### **Personne de contact pour les questions**

Didier Banderet

Chargé de sécurité

didier.banderet@agriss.ch

021 557 99 18

Cet article a été rédigé en collaboration avec agriss.ch.



*\*Il n'existe pas d'obligation de déclarer les accidents d'origine agricole, notamment dans les exploitations familiales. Il n'est donc pas possible de donner des indications absolues sur le nombre d'accidents. agriss se base sur les rapports des médias et de la police ainsi que sur des renseignements personnels d'entreprises ou de personnes concernées.*